CHANXHE: les 11 questions des villageois au Collège communal.

Le Mouvement Citoyen a organisé un conseil de Village à Chanxhe le 27 septembre dernier.

Le MCS a répercuté auprès du Collège Communal (Bourgmestre et Echevins) les questions des habitants de Chanxhe et alentours.
En vous écoutant, le MCS a compris que pour beaucoup d'entre vous, les problèmes liés aux inondations continuaient; de nombreuses remarques ont été émises sur le fait qu'aujourd'hui, malgré que tout n'est pas résolu, la quasi totalité des aides a disparu.

Parmi les priorités, vous avez exprimé:
le curage du lit de l'Ourthe, (ce qui **a été fait à Hamoir**, après le rude combat mené par son Bourgmestre) et
la construction d'un mur le long de la berge, susceptible de retarder le débordement.

Les villageois de Chanxhe et alentours souhaitent également disposer de moyens de réaction plus rapides en cas d'inondation.

Sur ce point, le Mouvement Citoyen avait demandé au Collège Communal que **les habitants soient associés au travail de réflexion** sur les moyens à mettre en oeuvre pour se protéger un maximum de telles catastrophes.

Le Collège n'a pas jugé nécessaire de le faire, ce que nous trouvons regrettable.

Parmi les villageois de Chanxhe, certains ont été victimes, d'autres ont fait partie des services d'aides et de secours, d'autres se sont retrouvés dans les deux catégories.
Les témoignages que les villageois nous ont livré pourraient rendre bien des services aux experts chargés d'étudier les moyens à mettre en oeuvre pour une prévention plus efficace, si tant est que des experts y travaillent …

Ainsi il a été suggéré de **créer des outils et une structure** englobant les communes pouvant être impactées par les inondations **capables de prévoir et de donner l'alerte,** notamment en se basant sur **les mesures de précipitations** et non plus en se basant sur les prévisions. Des heures précieuses pourraient être gagnées.

Le nettoyage des berges a également été évoqué dans un souci de sécurité et de protection de la nature.

Toutes ces remarques et demandes ont été communiquées à l'ensemble du Conseil Communal.

Le Collège a répondu par écrit aux différentes questions, nous vous transmettons les réponses intégralement reproduites.

QUESTION AU COLLEGE

1. Que peuvent attendre de votre part les habitants de Chanxhe, Liotte et alentours dans le cadre de la prévention des inondations ?

Réponse du Collège : Si lors de votre réunion, vous avez dû faire face à des citoyens mécontents et/ou déçus, le Collège tient toutefois à ce que vous sachiez qu'à contrario de nombreux citoyens sinistrés les ont remerciés en personne ou ont remercié le personnel sur le terrain pour toute l'aide apportée.
- Pour l'intervention du service Travaux, l'aide apportée aux citoyens suite aux inondations de 2021 peut être chiffrée de la sorte :
· 4777,5 heures de main d'œuvre (moyenne de 25€/h)
· 2460 heures de travail pour les camions (moyenne de 60€/h)
· 1357 heures de travail pour les machines (moyenne de 75€/h)
· Coût total revenant à 368.850,00 €

- Cette aide a été apportée tant dans les tous premiers jours que dans la durée.

- Le nettoyage des abords est toujours en cours et assuré en collaboration avec L'ASBL River Clean Up qui intervient pour le compte du Contrat Rivière Ourthe.
Un important nettoyage et ramassage a été réalisé ces dernières semaines. C'est le service Travaux qui s'est à nouveau chargé de l'évacuation des déchets.
- En dehors du service Travaux ce sont également d'autres services administratifs en collaboration avec les services du CPAS qui sont allés sur le terrain :
· mise en place et coordination du lieu de rencontre et de « l'Épicerie éphémère »
· coordination de la gestion des dons (matériels et alimentaires) et des interventions d'aides volontaires
· avis distribués aux habitants dans les mois suivants les inondations
· le service Logement a régulièrement été sollicité, à l'approche de l'automne et surtout de l'hiver, et cela a fait partie des échanges qui s'organisaient entre le CPAS, le Secrétariat et la Croix-Rouge
· dans le cadre des boites à sourire, durant la période des fêtes, le PCS et le coordinateur de L'ASBL Pour des sourires ont veillé à avoir une attention particulière dans la distribution pour les familles sinistrées de Chanxhe.
· souhaitant maintenir des activités et un lien avec les habitants, l'équipe du PCS a organisé son Repair Café de juin 2022 à Chanxhe. La formule fut élargie afin de ne pas proposer uniquement un Repair Café, mais en plus de cette action, des animations et moments d'échange.
· Un agent a été dédié plusieurs mois pour aider les citoyens dans le cadre de la constitution des dossiers « Fond des calamités »
- Le service des Voies hydrauliques a à nouveau été interrogé afin de connaître l'avancement de leurs travaux et réflexions.
Nous sommes cependant toujours dans l'attente de leurs réponses.

Action du MCS: il s'informera régulièrement afin de connaître les avancées du service des Voies Hydrauliques et en informera les habitants des villages impactés par les inondations.

TRAVAUX APRES INONDATIONS
Le ramassage des déchets reste une actualité pour certains habitants de Chanxhe qui sont toujours dans les travaux. Dans les premiers temps après les inondations ce ramassage était effectué gratuitement, ce n'est plus le cas.

QUESTION AU COLLEGE

2. Ne pourrait-on réorganiser GRATUITEMENT le ramassage des déchêts et gravats divers dus aux déblaiements et réparations des immeubles suite aux inondations ?

Réponse du Collège : Le ramassage des déchets a toujours été assuré et ce de manière gratuite en d'autres termes au frais de la collectivité.
Il est également arrivé que les services communaux attirent l'attention des personnes sinistrées qu'elles pouvaient, si cela était possible pour elles, se rendre au recyparc sans limitation dans les quotas et que leur compagnie d'assurance pouvait également intervenir pour l'évacuation de leurs déchets.
Le service travaux a répondu à toutes les demandes et a veillé en allant régulièrement voir sur place, encore ces derniers mois, à ce que tout soit en ordre.

Action du MCS: Le MCS est intervenu auprès de l'Echevin des travaux, il a été convenu que tout habitant de Chanxhe qui aurait encore des déchets dus aux inondations (et seulement ceux-ci) peut faire la demande auprès du service des travaux pour que ceux-ci soient enlevés gratuitement. L'Echevin et le Service des travaux jugeront au cas par cas si la demande est fondée.

SECURITE ROUTIERE

QUESTION AU COLLEGE :

3. Il y a un problème de vitesse du trafic au niveau du pont, n'est-il pas possible de provoquer un ralentissement par un moyen technique ?
Il manque également un passage piéton, serait-il possible d'en établir un ?

Réponse du Collège
Problème de vitesse au niveau du pont : - Il est difficile d'imaginer un dispositif de ralentissement vu le charroi lourd qui passe sur cette voirie, qui de plus n'est pas communale.

Passage pour piéton : - Une demande sera faite auprès du Service Public de Wallonie puisque la Commune n'est pas compétente en la matière.

Action du MCS : Le Mouvement Citoyen s'informera régulièrement afin de connaître les avancées du service Public de Wallonie à ce propos.

Ce constat concernant l'insécurité routière est manifestement établi; fort des informations recueillies lors des différents conseils de village que le Mouvement Citoyen de Sprimont organise chaque mois (27 villages sur Sprimont) nous envisageons d'organiser un forum ouvert à tous les Sprimontois sur la sécurité routière dans notre commune; des requêtes précises pourraient être élaborées dans le cadre des ateliers de réflexion, des solutions concrètes proposées au cas par cas, et une pétition générale avec des propositions de solution à destination du Collège **et de l'administration** pourrait être présentée.

Il va de soi que ce type d'action pour être efficace doit recueillir la participation du plus grand nombre.

Pour organiser un tel forum, nous devons prévoir une après-midi entière, et réunir une équipe d'organisateurs ainsi que nous l'avons fait sur d'autres thématiques comme "Lieux de vie pour les aînés" (130 participants).

Nous pourrions envisager cet évènement au printemps 2023, le temps de s'organiser (réunir l'équipe, réfléchir au mode de fonctionnement durant le forum, déterminer les objectifs, réserver la salle, prévoir le matériel, le budget, faire la publicité de l'évènement... etc).

Nous lancerons dans les semaines à venir un recrutement de personnes intéressées par ce sujet et d'accord de nous aider dans cette tâche. Si cela vous intéresse, faites-vous connaître en écrivant ou en appelant le MCS. (Voir les coordonnées ci-dessous).

TRAVAUX PUBLICS

Réparation tuyau d'**eau sur le pont de Liotte:** suite au contact pris par le MCS avec la SWDE relayé par un villageois, celle-ci s'est rendue rapidement sur place, les deux vannes en amont et en aval ont été fermées, ...mais l'eau continue de couler… il y aurait vraisemblablement un problème au niveau des vannes.
Le MCS se tient au courant du suivi.

QUESTIONS AU COLLEGE

4. Des luminaires sont en panne, pouvez-vous prévoir la remise en état ?

Réponse du Collège : Vous ne devez pas hésiter à conseiller aux citoyens de contacter directement RESA ou de téléphoner au service travaux qui transmettra leur demande à RESA. Notez qu'il est toujours plus efficace de pouvoir mentionner dès le départ le numéro mentionné sur le poteau défectueux.

Le MCS vous communique : le numéro du service des travaux de la commune: 04 382 43 13 (Mr Scholtes) ou 04 382 43 08 (Mr Wilkin).
pour joindre RESA : mail : https://www.resa.be/fr/en-temps-reel/panne-eclairage-public/

Les villageois sont demandeurs d'aménagement d'un trottoir, que pouvez-vous leur dire ?

Réponse du Collège :
Aménagement de trottoir : Il est souhaitable qu'une demande plus précise quant aux lieux souhaités soit transmise à l'administration communale.

Action du MCS : le Mouvement Citoyen centralise les demandes. N'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner pour nous indiquer les endroits précis où l'aménagement de trottoirs s'avèrent nécessaire.
Nous collationnerons les différentes demandes que, soit nous porterons au Conseil Communal afin de les inclure au budget communal dans les meilleurs délais, soit nous tranmettrons aux autorités régionales si la commune n'est pas compétente.

5. A quand la réparation des routes, telles que Picopré ?

Réponse du Collège : La route de Picopré sera réparée là où cela est nécessaire et d'autres travaux sont planifiés en 2023 (au niveau des voiries ou de l'ajout d'un avaloir).

ENVIRONNEMENT

QUESTION AU COLLEGE

6. Quand va t'on réinstaller des poubelles publiques à Chanxhe ?
C'était prévu semble-t-il déjà avant les inondations.

Réponse du Collège : Certaines ont été placées. Il faudrait toutefois plus de précisions quant aux lieux afin que le service puisse analyser la pertinence.

Action du MCS : le Mouvement Citoyen centralise les demandes. N'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner pour nous indiquer les endroits précis où des poubelles publiques sont nécessaires. Nous transmettrons les demandes au Collège et nous veillerons à la bonne réalisation de ce projet.

7. Camping de Rivage : que va t'on en faire ? Quel projet ? Les villageois demandent à être consultés.

Réponse du Collège: Il s'agit d'un domaine privé. La Commune ne sera consultée et les citoyens informés via enquête publique qu'en fonction de la destination voulue par son propriétaire.

Invitations à respecter la nature par l'apposition de panneaux (lac bleu – près des bulles à verre).

8. L'administration communale est-elle disposée à placer ce type de signalisation et dans l'affirmative, dans quels délais ?
Ne pourrait-on pas installer des "Invitations à respecter la nature" par l'apposition de panneaux (lac bleu – près des bulles à verre…) ?

Réponse du Collège: Quelques panneaux seront placés après analyse des services
- En ce qui concerne l'apposition de panneaux à proximité du lac bleu, vous n'ignorez pas que ce site est privé et qu'il faut évidemment éviter d'en faire la publicité.

MOBILITE

Chanxhe : un besoin particulièrement criant.
Le droit de pouvoir se nourrir, se loger, aller à l'école et **se déplacer** sont des besoins de base.
Les citoyens ont droit aux mêmes libertés fondamentales, la possibilité de se déplacer est une de ces libertés.

Exemple: Imaginons qu'un employé communal qui ne possède pas de voiture et qui habite Chanxhe doive se rendre sur son lieu de travail, à l'administration communale:
Cette personne devra prendre le bus 377 (Chanxhe à Comblain-au-Pont), puis le 142 qui vient de Liège pour faire Comblain-au-pont - Aywaille et enfin le 65 pour aller d'Aywaille à Sprimont;

Idem pour le retour, soit 6 bus ! Et globalement 3 heures de trajets.

QUESTION AU COLLEGE

9. Le Collège ne pourrait-il pas introduire une requête visant à modifier le tracé de la ligne 65 afin qu'elle passe par Chanxhe et/ou inviter le TEC à proposer toute autre solution ?

Réponse du Collège : Un rappel aux TEC sera réalisé

Action du MCS : Le Mcs a introduit auprès du TEC une demande de modification du tracé de la ligne 65. De son côté, le Mouvement Citoyen fera dans les prochaines semaines une proposition de solution au Collège Communal. En effet, Chanxhe, mais également Florzé, Rouvreux, Andoumont et d'autres hameaux sont particulièrement mal desservis par les transports publics. Nous tiendrons les habitants de ces villages au courant de notre proposition et de l'accueil qu'elle recevra auprès du Collège Communal.

Pour information l'Organe de Consutation du Bassin de Mobilité Liège Verviers, dans le procès verbal de sa dernière réunion (mai 2022) stipulait : …. *l'étude de redéploiement de « Liège Sud-Est de l'agglomération » pour cette zone qui commence en 2023 engendrera également quelques modifications. A la suite de toutes ces modifications, la ligne 65 sera évaluée de manière complète en 2027...*

SOCIAL

QUESTION AU COLLEGE

**10. Les maisons du CPAS à Chanxhe qui ont subi les inondations vont-elles bien être rénovées ?
Dans quels délais ?**

Réponse du Collège: Ils seront rénovés, les travaux devraient être terminés dans les 2ers trimestres de 2023.

LIENS SOCIAUX

Il y a également une demande pour un potager communautaire.

Le Mouvement Citoyen réitère sa demande quant à la liste des terrains communaux disponibles et susceptibles de pouvoir accueillir ce type d'activité.

QUESTION AU COLLEGE

11. Quand serez-vous en mesure de fournir au Mouvement Citoyen la liste desdits terrains ?

Réponse du Collège: Le travail de constitution d'une liste des terrains est un travail d'ampleur, il est toujours en cours.

Action du MCS : Le MCS est disposé à participer au lancement et à l'accompagnement d'un potager communautaire. Si vous habitez Chanxhe ou environs et que vous souhaitez mettre un terrain à disposition des citoyens pour y établir un potager communautaire, merci de nous en informer (voir coordonnées ci-dessous).

Relancer le dynamisme à Chanxhe :

Action du MCS : Suite au Conseil de Village, une donnerie a été organisée à l'initiative des habitants de Chanxhe avec le soutien du mouvement citoyen MCS.

Les villageois ont également exprimé le souhait que les politiques aillent à la rencontre des habitants, qu"ils écoutent les citoyens, qu'ils prennent de leurs nouvelles.

Action du MCS : Le mouvement citoyen continuera à organiser les conseils de village et à se faire le porte-parole des habitants auprès du Conseil Communal.

En vous remerciant pour votre chaleureux accueil et en espérant vous revoir plus nombreux encore au prochain Conseil de Village, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre entier dévouement au service des Sprimontois.

Pour le Mouvement Citoyen de Sprimont,
Marie-Paule LABEYE

P.S: Le travail effectué par le Mouvement Citoyen est entièrement bénévole.
Il est réalisé dans le seul souci de re-dynamiser "le vivre ensemble" et de parvenir à inclure dès que possible, le citoyen dans les décisions politiques qui le concernent.
Il est réalisé grâce à l'aide financière exclusive des membres et sympathisants du MCS, sans qui les Conseils de Village ne pourraient avoir lieu.

Comme près de 200 ménages Sprimontois, vous souhaitez participer à nos achats groupés ?

Pour le mazout ? **Inscrivez-vous sur mcsprimontmazout@gmail.com**

Pour les pellets ? **Inscrivez-vous sur mcsprimontpellets@gmail.com**

A retenir : Le Premier Barbecue de l'année 2023 !

Le Mouvement Citoyen organise son repas annuel le **vendredi 10 février 2023 (soirée)!**
Salle des Combattants à Louveigné.
(Repas végétarien possible)
Animation

Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

« Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis ! Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer »